

EUGÈNE DÉSIRÉ ELOUNDOU

Colonisation et mouvements migratoires en Afrique : l'exode des Camerounais orientaux vers le Southern Cameroon entre 1919 et 1961

Between 1919 and 1961, thousands of Eastern Cameroonians, victims of a multitude of constraints imposed by the French authorities, decide to take the way of the exodus. This leads them to Southern Cameroon whose management had been entrusted to Great Britain. Here, the migrants are convinced to find better conditions of life. The establishment in an ecologically, environmentally and culturally different area is accompanied by a multitude of problems related to language and nutritional adaptation. If at the beginning of the migration there are signs of an attitude of dispute or revolt (T.O Ranger or Asiwaju), it is accompanied afterwards by the final sedentarization of the migrants. This migration poses, to a significant degree, the foundations of a historical process for the current modern state of Cameroon, the reunification of Eastern Cameroon and Southern Cameroon in October 1961.

Introduction

Entre 1919, année du début officiel du mandat de la France et de l'Angleterre sur le Cameroun, et 1961, année de la réunification, des milliers de Camerounais de la sphère française, pour des raisons liées aux multiples formes de servitudes imposées par les autorités mandataires, au bannissement politique avec l'interdiction du parti de l'U.P.C en mai 1955, décident de migrer, en guise de révolte, de contestation, de fuite ou de quête de refuge dans le Southern Cameroon sous administration mandataire et plus tard tutélaire de la Grande Bretagne. Une chose est de fuir, une autre, plus complexe consiste sans doute à s'intégrer dans le nouveau cadre, au regard des contraintes et pesanteurs naturelles, sociologiques, linguistiques, anthropologiques et culturelles qu'il faudra absolument affronter et surmonter.

D'abord perçu comme un mouvement de protestation contre les abus de l'asservissement, le repli stratégique face aux persécutions politiques dont sont victimes les militants de l'UPC interdite, la migration va participer d'une manière significative à la revendication de la réunification des deux parties séparées de l'ancien protectorat allemand, dont la matérialisation a lieu le 1^{er} octobre 1961.

1) Les mobiles de la migration des Camerounais de la sphère sous administration française vers le Southern Cameroon britannique entre 1919 et 1961

A) Les servitudes coloniales : premières causes des migrations

“Migration as revolt” cet intitulé donné par Asiwaju dans un article publié en 1976 dans le *Journal of African History* résume la première catégorie de facteurs, cause de l'exode des populations hors de la sphère sous administration française. En effet, comme réaction de refus, voir de rejet des multiples formes de l'asservissement colonial, les populations du Cameroun sous administration française choisissent le chemin de l'exode. En se fondant sur la théorie de la mise en valeur des colonies énoncée par Albert Sarraut en 1923 (Sarraut, 1923), politique qui entre autre préconisait l'autofinancement des colonies, les populations locales sont mises à contribution pour des prestations de plusieurs natures parmi les plus courantes :

1) Les travaux forcés

Ceux-ci mobilisent les populations pour les travaux de nécessité économique et sociale ou encore, le souci de permettre l'épanouissement des entreprises privées. Ici, toutes les catégories d'âge sont concernées ; elles sont soumises à des tâches multiformes qui nécessitent un effort physique inconséquent, au regard des conditions d'hébergement et nutritionnelles proposées en retour aux forçats (Babacar Fall, 1993 ; Manga Mado, 1970 ; Eloundou, 1988).

2) Le portage

Il est la conséquence logique de l'absence de voies de communication au cours des premières années de la présence coloniale. Dans le souci de permettre la mobilité des hommes et surtout des biens à l'intérieur des territoires conquis, l'acheminement des produits manufacturés de la côte vers l'intérieur, des produits « tropicaux » de l'intérieur vers la côte, les autorités coloniales des missionnaires, les commerçants ont recours au portage. Les distances à parcourir varient de quelques dizaines à des centaines de kilomètres. Les charges, par souci de rentabilités optimale, sont excessives et ne tiennent pas compte des capacités physiques réelles des porteurs, au regard de leur âge et de leur état sanitaire (Dikoumé, 1985).

Au rang des autres servitudes inhérentes à la politique de mise en valeur et du financement endogène des colonies, on peut citer les cultures obligatoires, les corvées telles que la saignée de l'hévéa, l'extraction des minerais précieux à l'exemple de l'or, l'impôt de capitation, toujours surévalué au regard des capacités financières réelles des populations, à peine intégrées pour certaines dans le salariat.

B) Le bannissement de l'Union des Populations du Cameroun (U.P.C) en Mai 1955 et le déclenchement d'une autre vague migratoire

La création de l'U.P.C en Mai 1948 constitue une avancée notoire pour le combat nationaliste au Cameroun sous administration française. Dès sa création, le parti milite

ouvertement pour l'indépendance immédiate du Cameroun et la réunification des deux parties de l'ancien protectorat allemand (Eyinga, 1991). Face à la montée et à la radicalisation du nationalisme camerounais, l'autorité administrative française, prise de panique, opte pour la répression, tout en cherchant le moment opportun ou le prétexte idéal pour une interdiction en bonne et due forme. Celle-ci se présente en Mai 1955, à la suite d'une série d'émeutes, de grèves dans les principales métropoles du territoire, Roland Pré, le Haut Commissaire de l'époque, décide l'interdiction de l'UPC et de tous ses organes annexes (Joseph R., 1986). Après l'interdiction du parti, les responsables décident de continuer la lutte dans la clandestinité à travers l'ouverture de différents maquis. Un autre groupe de militants, à la suite de dénonciations est contraint de prendre le chemin de l'exil ; le Southern Cameroon est choisi, au regard de l'accueil réservé aux premières vagues de migrants.

C) Un contexte politique et économique favorables, autres facteurs de l'attraction du Southern Cameroon pour les Camerounais orientaux

La politique coloniale britannique qui repose sur l'"indirect rule" met en place une administration indigène (native authority) chargée d'assurer le contrôle administratif sur les populations autochtones. Toutefois, les Britanniques se réservent le droit d'exercer un droit de regard. Ce dernier leur permet, comme le soutient Martin Njeuma, de « s'assurer qu'aucune des composantes sociologiques n'est lésée » (Njeuma, 1989 : 228). On est donc loin ici de la forte centralisation (administration directe) observée dans le système d'administration de la France.

L'implication des Camerounais du Southern Cameroon dans la gestion quotidienne de leurs propres affaires constitue un pouvoir attractif supplémentaire pour les habitants de la zone française.

Sur un autre plan, les populations qui émigrent au Southern Cameroon intègrent une zone aux potentialités économiques énormes. Les sols volcaniques très fertiles sont propices à l'agriculture vivrière et à l'exportation (Michel, 1970 : 183-213). La proximité et l'ouverture sur l'océan atlantique, la réhabilitation et l'extension des entreprises héritées de la période allemande densifient les activités commerciales et les échanges. Elles offrent également de nombreuses possibilités d'emploi, surtout que la population locale ne couvre pas tous les besoins exprimés par les différents opérateurs économiques demandeurs de main d'œuvre.

Comme on peut donc le constater, les raisons qui justifient la migration vers le Southern Cameroon proviennent non seulement de la contestation des innombrables servitudes décidées par l'administration française mais aussi du fort pouvoir attractif exercé par la sphère sous influence britannique. Mais si la décision de migrer est prise, comment la met-on en pratique, et comment s'intègre-t-on dans la zone choisie comme terre d'exode ?

II) Les chemins de l'exode et les stratégies de l'intégration dans les zones d'accueil

A) Les chemins de l'exode

Le choix de quitter définitivement ou provisoirement le territoire du Cameroun français ne manque pas de provoquer le courroux des autorités.

Dans le but d'empêcher ou de limiter le phénomène, l'administration prend des mesures répressives et dissuasives, ce qui donne lieu à la loi du 9 juillet 1925 qui instaure le « laissez-passer »¹. Celui-ci permet d'opérer un contrôle strict sur la mobilité des personnes dans l'objectif d'un cantonnement « forcé ». Sont alors considérées comme vagabondes toutes les personnes qui ne peuvent pas justifier leur présence hors de leur circonscription d'origine. Elles sont, en fonction de l'humeur des autorités, soit renvoyées dans leurs villages, soit confiées aux responsables des chantiers publics pour des corvées en guise de sanction (Kaptué, 1979 : 52). Toutefois et comme l'affirme Léon Kaptué, « ni avis, ni décret et peines disciplinaires ne décourageaient ceux des Camerounais qui désiraient passer de l'autre côté des frontières, et le faire sans demander l'avis de l'administration » (Kaptué, 1979 : 52).

Par des voies et des stratégies multiples, les candidats au départ échappent aux mailles de l'administration française. Selon les témoignages recueillis, les moyens les plus utilisés sont la pirogue et la marche à pieds ou une combinaison des deux. Les fuyitifs se déplacent surtout de nuit, en empruntant des voies discrètes connues par des guides expérimentés. Ces voies sont souvent parallèles et peu éloignées des voies officielles connues, en vue de faciliter l'orientation.

Le ravitaillement des colonnes se fait soit par un prélèvement direct dans les exploitations agricoles traversées, soit à travers les contacts noués par les guides.

Finalement, en fonction des moyens de progression utilisés et de la zone de départ, il faut compter des semaines, voire des mois pour atteindre les zones d'accueil. Combien sont-ils à l'arrivée ? Les rapports annuels du Southern Cameroon des années 1924, 1925 et 1926 établissent une moyenne aux environs de 5000 arrivées par an². A cette estimation s'ajoutent plus de 5000 militants de l'Union des Populations du Cameroun après son interdiction en 1955 (Ngoh, 1990 : 74). Tout ceci nous amène à constater que ce sont des dizaines de milliers de personnes qui trouvent refuge au Cameroun britannique entre 1919 et 1961 (Goueth II, 2003 : 33).

B) Les stratégies d'intégration et de cohabitation

Dans les zones d'accueil à l'exemple de Tiko, Victoria, Kumba Buéa, Muyuka, Issokolo, etc les émigrés sont confrontés à de nombreuses difficultés : le dépaysement, l'inconfort, la non maîtrise des langues locales, l'inadaptation et le dysfonctionnement alimentaires et parfois le rejet. Dans ces conditions, la survie et la sédentarisation

¹ ANB Loi du 9 Juillet 1925 instituant le régime du laissez-passer au Cameroun français

² Annual Cameroon Report, Cameroon province, 1924, 1925, 1926.

dépendent des capacités d'adaptation et d'intégration. À ce sujet, plusieurs méthodes sont utilisées.

1) *Le rôle de l'autorité coloniale*

Le rapprochement entre les différents groupes ethniques qui ont coexisté dans le Southern Cameroon a été favorisé par l'autorité coloniale. L'action de cette dernière se manifeste dans un premier temps à travers la mise en place d'une organisation participative intégrant toutes les couches de la société, au-delà de l'identité ethnique, au sein du conseil administratif indigène. Dans un deuxième temps, l'administration britannique initie une politique domaniale remarquable par son originalité. Celle-ci consiste en une cohabitation de proximité des espaces concédés aux Allochtones situés non loin de ceux des Autochtones, de manière à favoriser le rapprochement, sans aboutir aux empiètements qui pourraient conduire aux réflexes d'autodéfense.

2) *Le rôle des plantations*

Aussi bien pendant la période allemande que britannique, le Southern Cameroon a toujours eu pour principale activité l'agriculture. La grande fertilité des terres volcaniques a permis le développement de l'agriculture de plantations, grande « dévoreuse de main d'œuvre ». Des ouvriers d'origines diverses sont recrutés et affectés aux différentes tâches. Ces derniers passent l'essentiel de leur temps dans les plantations qui deviennent alors des lieux de retrouvaille, de communion entre les différentes communautés soumises aux mêmes conditions de travail, aux mêmes exigences de rendement des patrons, cohabitant dans les mêmes camps, partageant les mêmes joies et les mêmes peines.

3) *Le pidgin : une langue fédératrice*

Communiquer avec l'autre consiste en l'établissement d'un réseau d'échanges, de contacts, qui puisse permettre de se comprendre, de se connaître, de se sentir proche l'un de l'autre. La langue est un outil de communication par excellence. Dans sa dynamique véhiculaire elle est capable de réconcilier les particularismes, surtout dans les contextes ou situations plurilingues (Martinet, 1989 : 96).

Encore appelé « bush English » par les populations pour marquer la différence avec le « grammar » standard, le pidgin, véritable « créole » de la région côtière du Cameroun, issu d'un brassage entre l'anglais et les langues maternelles sawa locales tout au long du XIX^e siècle, a résolu le problème communicationnel vital dans les relations interpersonnelles entre les Autochtones et les émigrés.

Dans un univers linguistique très plurilingue au regard des provenances des composantes sociologiques, il a posé les premiers jalons, construit les premiers ponts de la cohabitation harmonieuse.

Par une large adhésion des uns et des autres, il a contribué à atténuer les effets des particularismes et des replis identitaires. Il a fluidifié les échanges commerciaux, facilité l'achat ou les donations de concessions territoriales. A un autre degré de la cohabitation quotidienne, il a accéléré l'établissement des alliances matrimoniales. Mais tout n'a pas été simple, car tout au long du processus migratoire, des formes de refus, de repli, de

rejet se sont manifestées. Dans certaines zones, les émigrés furent cantonnés dans des secteurs d'exclusion, connus sous le nom de « strangers quatters » à savoir des secteurs de résidence pour Étrangers, encore identifiables de nos jours dans la région du sud-ouest du Cameroun (Njeuma, 1989).

III) L'exode des Camerounais orientaux au Southern Cameroon et le combat pour la réunification des deux Camerouns

L'une des originalités de l'exode de milliers de Camerounais orientaux vers la partie britannique est le rôle que ces derniers jouent dans le processus de réunification des deux parties en 1961.

Avant d'aborder cet aspect, il est important de procéder à un éclairage d'ordre historique. Dès sa création en Avril 1948, l'Union des Populations du Cameroun, premier parti nationaliste, difficilement toléré par les autorités du territoire sous tutelle française inscrit dans son programme deux exigences majeures : l'indépendance immédiate et la réunification (Mbembe, 1996). La deuxième exigence se réfère sans doute à la partition de l'ancien protectorat allemand, mais tient aussi au fait que des milliers d'émigrés, qui ont fui les servitudes dans le territoire sous administration française et courent de ce fait le risque de rompre définitivement avec leurs racines, en cas de rattachement de cette partie au Nigeria, comme certains hommes politiques originaires du Southern Cameroon, à l'exemple d'Endeley, le souhaitent (Gaillard, 1989).

Sur un autre plan, l'interdiction de l'UPC en 1955 contraint beaucoup de ses sympathisants et militants à se réfugier au Cameroun britannique. Ces derniers constituent une véritable troisième colonne sur laquelle s'appuie le parti de l'UPC pour répandre son exigence de réunification.

De manière concrète, les Camerounais orientaux, acquis à la cause de la réunification, vont susciter la création de partis politiques favorables à leur idéal. C'est le cas du One Kamerun (O.K) de Ndeh Ntumazah, en 1957, au lendemain d'un nouveau bannissement de l'UPC dans la zone anglophone (Levine, 1967). Le fondateur du One Kamerun est d'ailleurs un ancien membre du bureau directeur de l'UPC.

D'autres vont militer dans le Kamerun National Democratic Party (KNDP) de John Ngu Foncha, converti lui aussi à la cause de la réunification.

Enfin, l'association dénommée French Cameroons Welfare Union (FCWU), fondée en 1948 par Jabéa Dikongué, mobilise tous ses membres pour la cause de la réunification (Zang Atangana, 1985).

En fin de compte, la forte mobilisation des Camerounais orientaux installés au Cameroun sous tutelle britannique s'avère déterminante lors du plébiscite du 11 février 1961. Leur vote, très majoritairement exprimé en faveur de la réunification (plus de 75%) a fortement contribué au succès du « Oui » à la réunification et par conséquent à la naissance de l'actuel état du Cameroun.

Conclusion

Né dans des circonstances douloureuses, l'exode des Camerounais orientaux vers le Southern Cameroon est en réalité un bel exemple d'intégration, d'acceptation mutuelle. En dépit des embûches de toutes natures, on aboutit finalement à une fusion culturelle exemplaire, une cohabitation de tolérance. Il s'agit, sans doute là, d'exemples dont le monde actuel a besoin, lui qui offre le spectacle quotidien de millions d'humains, du jour au lendemain apatrides, victimes de la guerre, de l'obscurantisme, de l'asservissement, bravant les déserts, la fureur des mers et des océans, les intempéries, les rigueurs du climat, mais prêts au sacrifice suprême dans l'espoir de trouver chez l'Allogène ce que l'on a perdu : une terre d'accueil, signe d'intégration et de renaissance.

Bibliographie et sources

Archives

ANB - Annual Cameroon Report, Cameroon Province, 1924, 1925, 1926.

ANB - Loi du 9 Juillet 1925 instituant le régime du laissez-passer au Cameroun français.

Ouvrages

BABACAR Fall (1993), *Le travail forcé en Afrique occidentale française (1900-1945)*, Paris, Karthala.

EYINGA Abel (1991), *L'UPC, une révolution manquée*, Paris, Chaka.

GAILLARD Philippe (1989), *Le Cameroun*, T1, Paris, L'Harmattan.

JOSEPH Richard (1986), *Le mouvement nationaliste au Cameroun*, Paris, L'Harmattan.

LE VINE Victor Théodore (1967), *The Cameroon from mandate to independence*, Los Angeles, University of California Press.

MANGA MADO Henri (1970), *Complaintes d'un forçat*, Yaoundé, Clé.

MARTINET (1989), *Fonction et dynamique des langues*, Paris, A. Colin.

MBEMBE Achille (1996), *La naissance du maquis dans le sud Cameroun (1920-1960)*, Paris, Karthala.

NGOH Victor Julius, *Cameroun, 1884-1985. Cent ans d'histoire*, Yaoundé, Ceper, 1990.

NJEUMA Martin Zachary (1989), *Histoire du Cameroun, XIX^e siècle – début XX^e siècle*, Paris, L'Harmattan.

SARRAUT Albert (1923), *La mise en valeur des colonies*, Paris, Payot.

ZANG ATANGANA Joseph Marie (1985), *Les forces politiques au Cameroun réunifié : les partis politiques avant la réunification* T 1, Paris, L'Harmattan.

Articles

ASIWAJU (1976), "Migrations as revolt", *Journal of African History*, XVII, 4.

DIKOUmé Albert François, « Du portage comme point de départ de l'économie coloniale au Cameroun », *Annales de la Faculté des Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé*, vol. I, n° 2, 1985, p. 3-25.

KAPTUÉ Léon (1979), « L'administration coloniale et la circulation des indigènes au Cameroun », *Afrika Zamani*, 10/11.

MICHEL Marc (1970), « Les plantations allemandes du mont Cameroun 1884-1914 », *Revue française d'Histoire d'Outre-Mer* 57 p. 183-213.

Mémoires

ELOUNDOU Eugène Désiré (1988), « Travail forcé et contestation sociale au Sud Cameroun sous régime français 1919-1945 », mémoire de Maîtrise en Histoire, Université de Yaoundé, FLSH.

GOUETH II Joseph, « La communauté Beti et Bassa du Sud-Ouest Cameroun 1922-1961. Étude historique », Mémoire de D.I.P.E.S II en Histoire, ENS – Yaoundé, 2003.

EUGÈNE DÉSIRÉ ELOUNDOU

École Normale Supérieure, Université de Yaoundé I

Courriel : elde10@yahoo.fr